

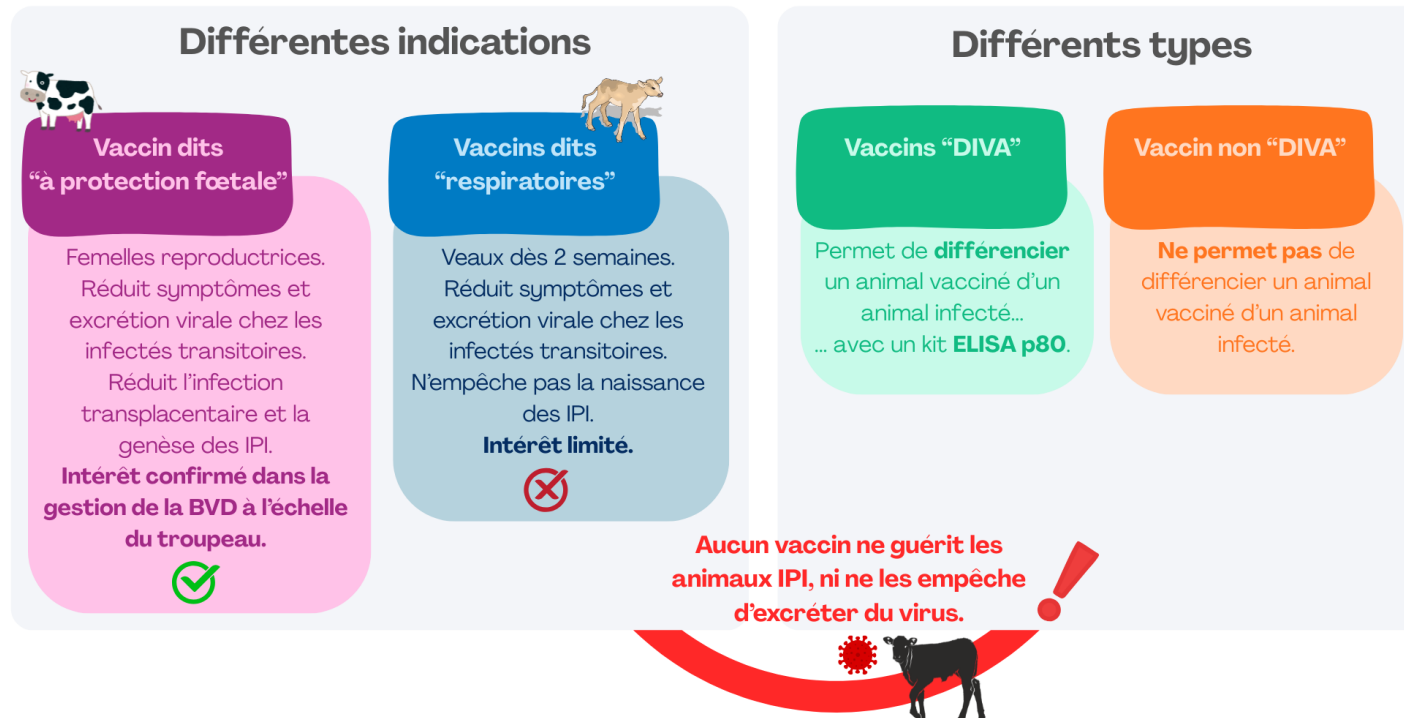
FICHE
TECHNIQUE

BVD

Faut-il vacciner contre la BVD ?

La France est engagée dans un **plan d'éradication de la BVD**. Dans la perspective de reconnaissance au niveau européen du statut indemne de la France, l'abandon de toute vaccination BVD sera requis. Il faut donc se préparer à cette échéance en ne l'utilisant que dans des situations bien identifiées. C'est pour cela qu'il est **important de connaître les avantages, les inconvénients et les limites des vaccins BVD**, pour combiner au mieux protocoles vaccinaux et protocoles analytiques.

De quels vaccins disposons-nous et à quoi servent-ils ?



Quels sont les inconvénients de la vaccination BVD ?

1

La vaccination peut interférer avec les analyses de laboratoire.



Animal vacciné non "DIVA"



ELISA Anticorps totaux **POS**
ELISA Anticorps p80 **POS**

Sur lait et
sur sérum

Animal vacciné "DIVA"



ELISA Anticorps totaux **POS**
ELISA Anticorps p80 **NEG**

Sur lait et
sur sérum

Vaccin vivant sur gestante



PCR du veau peut être **POS**

Sur boucle et
sur sang

2

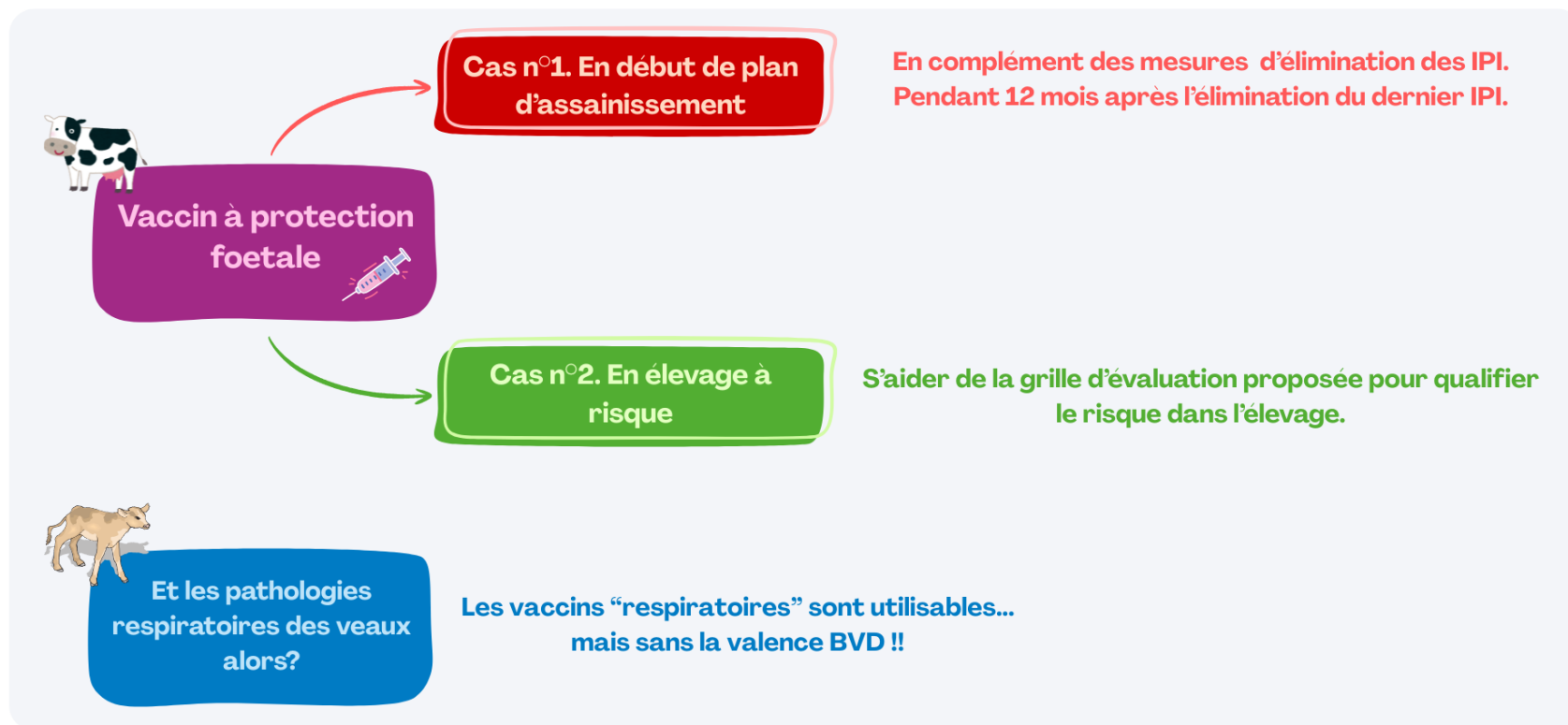
Un vaccin peut avoir des effets secondaires et n'est pas efficace à 100%.



Dans quelles situations est-il pertinent de vacciner, et avec quoi ?

Vacciner contre la BVD n'est pas un geste anodin. La séropositivité à long terme induite sur le troupeau a des conséquences sur la surveillance : résultats d'analyses positifs, transition plus délicate de la virologie sur boucle vers la sérologie...

Sur un troupeau souche, la vaccination BVD doit donc être **utile** et réservée à **deux cas particuliers** :



**Important ! Tout animal vacciné BVD doit être enregistré dans la base nationale afin de ne pas interférer avec la prophylaxie BVD.
Pour connaître les modalités de déclaration, prendre contact avec votre GDS local.**

En pratique : quels sont les vaccins actuellement sur le marché ?

	Bovalto Respi 4	Rispoval 3 [Rispoval 4]	Rispoval RS-BVD	Bovilis BVD	Bovela	Mucosiffa	Divence Tetra [Divence Penta]
Caractéristiques							
Laboratoire producteur	Boehringer Ingelheim	Zoetis	Zoetis	MSD	Boehringer Ingelheim	CEVA	HIPRA
Spectre	BVD Path. respiratoires	BVD Path. respiratoires [+ IBR]	BVD VRS	BVD	BVD	BVD	BVD Path. respiratoires [+ IBR délété gE/tk]
Type de vaccin	Virus inactivé	Virus inactivé	Virus vivant atténué	Virus inactivé	Virus vivant modifié	Virus vivant atténué	Prot. recombinantes E2
Vaccin « DIVA »	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
Type de protection	Respiratoire	Respiratoire	Respiratoire	Fœtale	Fœtale et respiratoire	Fœtale et respiratoire	Fœtale et respiratoire
Modalités d'administration							
Primovaccination	2 injections	2 injections	2 injections	2 injections	1 injection	1 injection	2 injections
Administration possible pendant la gestation ?	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Fréquence des rappels	6 mois	6 mois	12 mois	1 ^{er} rappel à 6 mois puis annuel	12 mois	12 mois	1 ^{er} rappel entre 3 semaines et 6 mois puis annuel
Vaccin recommandé par GDS France et la SNGTV*	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

*dans le cadre du plan d'éradication BVD.

En pratique : grille d'auto-évaluation du risque BVD dans un cheptel, à compléter avec l'éleveur.

J'achète régulièrement plus de deux animaux par an :

- ☐ A : Non.
- ☐ A : Oui. Je n'achète que des animaux contrôlés (à l'introduction ou au départ avec transport maîtrisé).
- ☐ B : Oui. Je n'achète que des animaux qualifiés « non IPI ».
- ☐ C : Oui. J'achète des animaux non qualifiés et/ou non contrôlés.

Cette année j'ai réintroduit plusieurs animaux dans mon troupeau ex : invendus du marché, pensions...) :

- ☐ A : Non.
- ☐ B : Oui mais avec une quarantaine¹.
- ☐ B : Oui mais avec un contrôle d'introduction.
- ☐ C : Oui et sans quarantaine et sans contrôle d'introduction.

J'achète des femelles gestantes qui vêlent dans mon troupeau :

- ☐ A : Non.
- ☐ A : Oui et je teste le veau à sa naissance.
- ☐ C : Oui et je ne teste pas le veau à sa naissance.

J'ai des pâtures situées à moins de 15 m de troupeaux voisins ou j'ai une fréquence de divagation élevée de mes bovins (ou du voisinage) :

- ☐ A : Non.
- ☐ B : Oui, mais mon conseiller GDS me rassure sur la situation sanitaire BVD de mon voisinage.
- ☐ D : Oui, et mon conseiller GDS m'informe qu'il y a des troupeaux infectés dans mon voisinage.

Je partage des espaces collectifs avec d'autres éleveurs (transhumance, estive, marais collectif...) :

- ☐ A : Non.
- ☐ A : Oui, mais le règlement sanitaire de l'espace collectif impose que les animaux soient dépistés en BVD.
- ☐ B : Oui, mais je réalise un contrôle d'introduction au retour de l'espace collectif.
- ☐ C : Oui, et je n'applique aucune procédure permettant de limiter les risques relatifs à la circulation du virus BVD.

¹ La quarantaine est un isolement strict de trois semaines sans contact avec les autres animaux (distance d'au moins 15 mètres)

Je partage du matériel commun avec d'autres éleveurs (bétaillère, contention...) :

- ☐ A : Non.
- ☐ A : Oui, mais j'applique un protocole de nettoyage/désinfection.
- ☐ C : Oui, et je n'applique aucune procédure permettant de limiter les risques relatifs à la circulation du virus BVD.

Il y a un atelier dérogatoire d'engraissement sur ma ferme ou un opérateur commercial (négociant, maquignon) à proximité de mon élevage :

- ☐ A : Non.
- ☐ D : Oui.

J'utilise des semences non contrôlées ou j'utilise la monte publique :

- ☐ A : Non.
- ☐ A : Oui, mais la semence et/ou le taureau sont contrôlés pour la BVD.
- ☐ C : Oui, et la semence et/ou le taureau ne sont pas contrôlés pour la BVD.

Bilan : comptez les points !

A	0 point
B	1 point
C	3 points
D	4 points



Total de points



Risque d'introduction du virus BVD dans l'élevage

0 à 3

Risque **négligeable**.
La vaccination n'est pas pertinente.

4 à 7

Risque **moyen**.
La décision vaccinale doit être prise en concertation avec le vétérinaire sanitaire, qui connaît l'élevage.

8 et +

Risque **élevé**.
La vaccination peut être utile dans l'élevage, en complément des mesures de lutte préconisées par le GDS. La décision doit être prise en lien avec le vétérinaire sanitaire et le GDS.

